

Comprendre les crises sanitaires : apports de la sociologie

Didier Torny



RiTME

Centre d'Alembert, Orsay, 9 mars 2011

Plan de la présentation

1. Un monde traversé de crises
2. Distinctions conceptuelles : de l'alerte à la crise
3. Des « crises » créatrices

Première partie

Un monde traversé de crises

La grande distribution tente de réagir au plus vite

MATHILDE VISSEYRIAS. Publié le 25 janvier 2007

Actualisé le 25 janvier 2007 : 07h44

COLONNES T- T+    €  

Les enseignes ne sont guère loquaces sur les risques encourus, mais les magasins E. Leclerc ont accepté de témoigner.

ILS ONT Dû rappeler 7 600 consommateurs en une journée. En octobre dernier, les centres E. Leclerc ont créé dans l'urgence une cellule de crise pour remettre la main sur des milliers de steaks hachés vendus dans ses rayons et susceptibles de causer des intoxications à ses clients. Dix-huit cas graves avaient déjà été identifiés. Numéro d'information, épiluchage des tickets de caisses, collaboration des banques pour retrouver les acheteurs... Tout s'est joué en quelques heures pour tenter coûte que coûte de rassurer les consommateurs.

L'an dernier, le distributeur reconnaît avoir dû gérer 350 alertes qui l'ont conduit à retirer de ses rayons des produits alimentaires mais aussi des objets tels que des jouets ou de l'électroménager. Le plus difficile, c'est évidemment de rappeler rapidement les articles avariés déjà vendus. Les alertes peuvent être ordonnées par les services internes d'un distributeur, à la suite de résultats de contrôles, d'observations en magasins ou de réclamations de clients. Elles peuvent aussi venir des fournisseurs eux-mêmes ou de l'administration. Cela dit les alertes nationales, voire européennes sont rares. Il y en a une dizaine par an, selon Jérôme Bédier, le président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD).

Quatre heures maximum pour informer en magasin

Les autres titres

 [Pau : un avion percute un camion, un mort](#)

 [Le scandale de la viande avariée s'étend](#)

 [Les balcons d'un immeuble s'effondrent](#)

 [L'armée de terre se met en quête de nouvelles recrues](#)

 [Bercy interdit les jeux de loterie aux mineurs](#)

 [L'allemand tente de redorer son image](#)

 [Des parents refusent de voir en leur fils un djihadiste](#)

 [Jean-François Deniau est mort](#)

 [Retour | Rubrique France](#)

Le scandale de la viande avariée s'étend

MARIE-CHRISTINE TABEL. Publié le 25 janvier 2007

Actualisé le 25 janvier 2007 : 18h24

COLONNES T- T+    €  

Deux nouveaux fournisseurs sont aujourd'hui impliqués et le rappel de 210 000 boîtes de corned-beef a été ordonné.

SALE ambiance dans les abattoirs français. Vendredi dernier la Direction générale de l'alimentation a demandé le rappel de 210 000 nouvelles boîtes de corned-beef sorties de l'usine choletaise Covi, spécialisée dans les préparations à base de viandes, 78 300 déjà commercialisées dans des magasins en France et 88 900 saisies dans l'usine. Au mois de décembre, c'était déjà 1,2 million de boîtes fabriquées chez Covi qui avaient été bloquées ou récupérées en urgence, dans toute l'Europe cette fois, car elles avaient été préparées avec des viandes impropres à la consommation humaine.

Les derniers résultats de viandes analysées chez Covi ont révélé en fin de semaine dernière que deux nouveaux fournisseurs avaient livré de la viande douteuse à Covi : Arcadie Sud-Ouest et Défial, chez qui 26 tonnes de viande ont été saisies dans le cadre de cette dernière opération. Le premier est une importante coopérative, spécialiste de l'abattage des ovins. Le second est filiale du groupe privé Alliance. Après Charal et Soviba qui avaient forni les viandes à l'origine des premiers rappels, ce sont donc au total quatre grands abattoirs français qui sont dans le collimateur de la justice. Des établissements qui approvisionnent tous la grande distribution.

« Nous avons découvert des morceaux de viandes avec des abcès, des plaies de saignées, des hématomes qui n'auraient jamais dû être mis dans le circuit alimentaire », raconte un enquêteur. « Certains de ces produits appartiennent à une catégorie qui doit normalement être incinérée et ne convient ni à l'homme ni à l'animal », poursuit-il.



Delort / Le Figaro.

En complément

 [La grande distribution tente de réagir au plus vite](#)

Les autres titres

 [Pau : un avion percute un camion, un mort](#)

 [Les balcons d'un immeuble s'effondrent](#)

 [L'armée de terre se met en quête de nouvelles recrues](#)

 [Bercy interdit les jeux de loterie aux mineurs](#)

 [L'allemand tente de redorer son image](#)

 [Des parents refusent de voir en](#)

Une multitude de « crises »

- Santé humaine : SRAS, sida, tuberculoses multi-résistantes, vaccin contre l'hépatite B, maladies nosocomiales, grippe aviaire, médicaments tueurs
- Alimentation : listeria, ESB, salmonelloses, résidus d'antibiotiques, OGM, chlordécone, mélamine
- Environnement : dioxines, pesticides, benzène, Gaucho, plomb et aluminium dans l'eau, sels de mercure, Erika, canicule, légionelles.

Les interprétations dominantes

- Le monde est moins sûr : critique du capitalisme, de la mondialisation
- La science est en crise : critique du progrès pour le progrès
- Les populations sont irrationnelles : critique des médias, des juges.

La crise sanitaire : une extension conceptuelle

- La force propre de l'argument sanitaire par rapport à d'autres : critique de l'exploitation, critique écologique ou esthétique
- La sanitarisation des dossiers : dopage, OGM, antennes de téléphone mobile
- La légitimation des victimes : acceptation des plaintes, couverture médiatique, constitution de collectifs

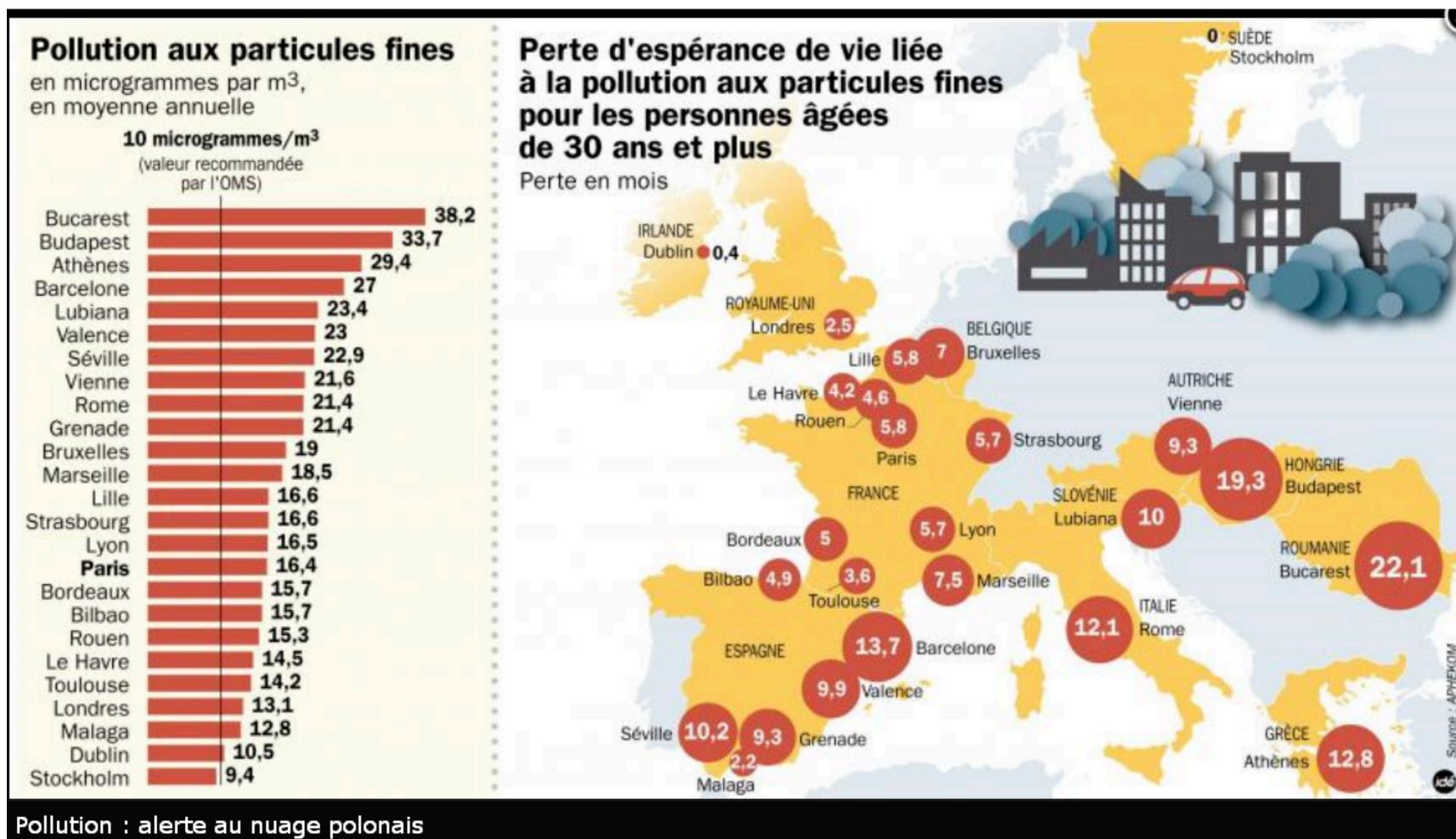
Deuxième partie

Distinctions conceptuelles De l'alerte à la crise

04/03/2011

Le nuage polonais qui pollue le ciel toulousain

ENVIRONNEMENT. Une masse d'air chargée en micro-particules en provenance d'Europe de l'est est solidement installée au-dessus de la région depuis mercredi. Toulouse et plus généralement la Haute-Garonne ont continué vendredi 4 mars à connaître une forte pollution aux particules fines, rendant nécessaire la



Pollution : alerte au nuage polonais

Alerte au mercure dans les poissons carnivores

YVES MISEREY
15/10/2007 | Mise à jour : 03:21 |



Globalement, les poissons marins sont moins contaminés en méthylmercure que les poissons de rivière.
Crédits photo : DR

RÉUNIS en août dernier à Madison (États-Unis) pour leur huitième conférence bisannuelle, plus d'un millier de spécialistes du mercure ont alerté l'opinion sur les dangers que ce métal peut constituer pour l'homme et le monde vivant en général. Ils ont rédigé à cette occasion un texte («La déclaration de Madison») et fait le point sur ce métal volatil toxique qui s'accumule dans la chaîne alimentaire, et tout spécialement dans la chair des poissons. Les conclusions des quatre groupes d'experts sont publiées dans un numéro spécial d'*Ambio*, la revue de l'Académie suédoise des sciences (vol. 36, n° 1, en ligne).

Les activités humaines rejettent aujourd'hui trois fois plus de mercure dans l'atmosphère qu'avant la révolution industrielle.

Air - Air industriel

Bhopal, la ville des cancers

Le 02 mars 2011 par Geneviève De Lacour

► Air, Air industriel, Risques & Santé, Santé publique, Sites & Sols, Sites et sols industriels



Abandonnée, l'ancienne usine de pesticides est laissée sans surveillance.

En, 1984 une cuve d'isocyanate de méthyl explosait dans l'usine de pesticides d'Union Carbide de Bhopal, faisant des milliers de victimes asphyxiées par le gaz. 26 ans après la catastrophe, la population en souffre encore. Un suivi sanitaire des personnes affectées par le gaz, les «gas affected people», avait été réclamé par les victimes et prévu par les autorités indiennes. L'Indian Council Medical Research (ICMR) s'apprête à publier un nouveau rapport sur l'évolution des cancers entre 1988 et 2007: une étude déjà contestée par les ONG.

Une étude espagnole alimente la controverse sur les pesticides [FR][\[en\]](#)[\[de\]](#)

Publié: mardi 8 janvier 2008

Alors que le paquet européen sur les pesticides est sur le point d'être adopté, une nouvelle étude montre que tous les Espagnols sont concernés par au moins un type de pesticide, fongicide, ou insecticide nocif, considéré internationalement comme potentiellement mauvais pour la santé.

L'étude espagnole, menée par l'université de Grenade, a examiné les degrés de contamination de certains **polluants organiques persistants** sur un échantillon de la population adulte (387 individus). L'objectif était de déterminer les facteurs associés à ces niveaux. L'échantillon comprenait des personnes vivant dans des zones urbaines et d'autres dans des zones semi-rurales.

D'après les résultats, publiés fin 2007, la présence d'au moins une sorte de produit chimique nocif a été détectée dans l'organisme de 100 % des Espagnols. Les scientifiques ont également trouvé plus de ces substances potentiellement nocives chez les femmes que chez les hommes, ainsi que plus chez les adultes que chez les jeunes. Ils ont également mis en évidence que le régime alimentaire est un facteur important dans la concentration de ces produits.

Selon Juan Pedro Arrebola Moreno, les concentrations plus élevées chez les femmes et les personnes plus âgées s'expliquent probablement par la grande persistance de ces substances dans l'environnement, ce qui conduit à leur **bioamplification** dans la chaîne alimentaire et à leur bioaccumulation au fil du temps.

Les scientifiques ont prélevé chirurgicalement un échantillon de tissus graisseux de chaque volontaire et collecté des informations sur leur lieu de résidence, leur mode de vie, leurs habitudes alimentaires et leurs activités dans leur vie. Les six substances prélevées comprenaient des composés liés aux procédés industriels, comme les polychlorobiphényles (**PCB**) et les **fongicides** utilisés pour empêcher le développement de champignons dans les récoltes, ainsi que des insecticides.

Pharma
Le 03 juin 2002 à 00h 00

>> Mots clés : Pharma

Pharmacie/UCB Pharma condamné dans le procès du Distilbène

Extrait : Le laboratoire UCB Pharma a été reconnu " responsable " par la justice, dans le procès du Distilbène (diéthylstilbestrol), un médicament utilisé pour prévenir les fausses couches, et qui aurait, selon les plaignantes, provoqué des cancers chez les enfants des patientes ayant absorbé le médicament. Selon UCB Pharma, " dans ce dossier à la fois douloureux et complexe " le débat sur le lien entre leur médicament et des effets nocifs " reste ouvert ". " Le débat qui se poursuit depuis plusieurs années reste toujours ouvert, la mise en évidence d'une association statistique n'étant pas synonyme d'implication causale ", affirme la compagnie. " Les symptômes constatés existent aussi avec la même fréquence dans des pays où le produit n'a pas été commercialisé, comme cela est le cas en Norvège " affirme UCB Pharma. Le laboratoire précise que " même s'il ne concerne potentiellement qu'un nombre très limité de cas il n'ignore pas...

La "responsabilité pleine et entière" de Total reconnue



• Interview- Avocat des ONG parties civiles, Me Alexandre Faro est satisfait du verdict dans l'affaire Erika.

• C'est, selon lui, "une bonne chose pour la moralisation du transport des hydrocarbures".

Propos recueillis par Matthieu DURAND - le 16/01/2008 - 22h21



Me Alexandre est l'avocat des ONG parties civiles (Greenpeace-France, WWF, France Nature Environnement...) dans le procès [Erika](#). Réaction recueillie après le verdict :

LCL.fr : Quel est votre sentiment sur le verdict de l'affaire [Erika](#) (lire l'article : [Erika](#), marée noire de condamnations) ?

Me Alexandre Faro : Nous sommes satisfaits. La reconnaissance de la responsabilité de Total est pleine et entière : la reconnaissance de celle de Rina [l'organisme de contrôle qui a délivré à l'[Erika](#) son autorisation de naviguer, NDLR] est aussi une bonne chose pour la moralisation du transport des hydrocarbures. Les sociétés savent désormais qu'elles engagent leur responsabilité quand elles délivrent un certificat. Total ne pourra plus dire : "On ne fait qu'extraire le pétrole". La responsabilité de l'affréteur de produits pétroliers est également reconnue.

BONNES VACANCES

L'élevage industriel des porcs et les engrais génèrent des algues vertes.
Leur décomposition dégage un gaz mortel pour l'homme.



Agissez avec nous : www.fne.asso.fr





[accueil](#) > [Dossiers](#) > [Agriculture et environnement](#) > [actualités](#)



Fipronil : l'imposture industrielle

Communiqué de presse - 30 janv 2007

Le fipronil, matière active du Régent, est en phase décisionnelle européenne. Pour l'agro-industrie, inquiète pour son fonds de commerce, tous les moyens sont bons pour faire oublier les risques présentés par cette molécule qui a fait l'objet de la classification toxicologique la plus élevée qui soit.

- Basf noyaute et finance l'opération « jachères apicoles ».
- Le lobby agro-industriel diffuse une grossière tentative de manipulation présentée comme une enquête journalistique sur « l'affaire Gaucho -Régent. ».

La Confédération paysanne s'inscrit en faux contre ceux qui tentent de dissimuler la dangerosité du fipronil pour les abeilles et les conséquences désastreuses pour l'apiculture.

AUTRES ACTUALITÉS SUR CE THEME

[9/1/08](#) : Insecticide systémique CRUISER : le Ministère de l'Agriculture doit revenir sur sa décision
[\[lire\]](#)

[8/1/08](#) : Autorisation prochaine d'un nouvel insecticide de destruction massive d'abeilles
[\[lire\]](#)

[25/10/07](#) : Le recul sur les pesticides
[\[lire\]](#)

[18/9/07](#) : Chlordécone : le rapport Belpomme et après ?
[\[lire\]](#)

[28/3/07](#) : Fipronil :

❑ Crise du Mediator : début des changements d'un côté, expertises de l'autre

Lundi 28 février 2011

Réforme attendue du système du médicament, nominations-révocations à l'Afssaps, commissions, enquêtes, rapports, expertises judiciaires, plaintes et autres Assises du Médicament rythment l'actualité santé depuis novembre 2010 et le [scandale du Mediator](#). Le point sur une situation encore confuse.



Du changement à la tête de l'Afssaps

Le Pr. Dominique Maraninchi, ancien Président de l'Institut National du Cancer, [a été nommé le 23 février directeur général de l'Afssaps](#), l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Il remplace à ce poste Jean Marimbert, qui reconnaissait mi-janvier des dysfonctionnements préoccupants et préconisait "une rénovation sans complaisance".

Le Pr. Maraninchini [insistait le 18 février sur RTL "sur une nécessaire inversion du processus" au sein de l'Afssaps](#), processus qui a conduit à un manque de vigilance sur les médicaments et sur les conflits d'intérêt. Pour cela, il souhaite notamment améliorer l'expertise des médicaments, avec la prise en compte d'avis contradictoires et vraiment indépendants, sans influence financière de l'industrie pharmaceutique.

| | Alerte | Controverse | Procès | Polémique | Crise |
|--------------------------------------|---|--|---|---|---|
| Agent | <i>Lanceur d'alerte</i> | <i>Découvreur / Inventeur</i> | <i>Plaignant</i> | <i>Dénonciateur</i> | <i>Porte-parole de collectif</i> |
| Activité dominante | <i>Demande d'action ou de vérification</i> | <i>Confrontation des arguments</i> | <i>Accusation / Imputation de responsabilité</i> | <i>Confrontation des principes de jugement</i> | <i>Manifestation d'une opposition</i> |
| Modalité temporelle | <i>Orientation vers le futur Réversibilité Durée à géométrie variable</i> | <i>Stabilisation de connaissances acquises pour une certaine durée</i> | <i>Orientation vers le passé Irréversibilité Durée longue</i> | <i>Logique du rebondissement et de la révélation permanente</i> | <i>Actualité Incertitude sur l'avenir Rupture avec le passé</i> |
| Instance régulatrice | <i>Message vers une Puissance d'action</i> | <i>Critique rationnelle des méthodes et des dispositifs</i> | <i>Plainte vers une Instance de Jugement</i> | <i>Médias</i> | <i>Construction politique Fort engagement de l'Etat</i> |
| Mode d'existence des victimes | <i>Victime(s) potentielle(s)</i> | <i>Nombre de cas confirmés</i> | <i>Victime(s) identifiée(s)</i> | <i>Exhibition</i> | <i>Dominés contre dominants</i> |
| Preuve dominante | <i>Saillance, discontinuité détachable</i> | <i>Statistique / Laboratoire</i> | <i>Enquête Pièces à conviction</i> | <i>Rhétorique</i> | <i>Force et faiblesse</i> |
| Appui sur les autres | <i>Rôle décisif des experts et des administrateurs</i> | <i>Rôle décisif des chercheurs et des vérificateurs</i> | <i>Prédominance des témoins</i> | <i>Forte présence des intellectuels</i> | <i>Prédominance des leaders</i> |
| Production | <i>Outils de veille, de contrôle et de gestion des risques</i> | <i>Consensus sur des preuves</i> | <i>Jurisprudence</i> | <i>Représentations collectives</i> | <i>Nouvelle configuration politique</i> |
| Figure limite | <i>Prophétie de malheur</i> | <i>Relativisme</i> | <i>Paranoïa</i> | <i>Spirale pamphlétaire et diffamatoire</i> | <i>Violence politique</i> |



Une crise exemplaire : l'ESB en 2000

29 SEPTEMBRE : **Alerte lancée par l'application de la traçabilité** sur la viande commercialisée de vaches issues d'un troupeau dont une bête à été repérée à Villers, déclenchant ultérieurement (**20 OCTOBRE**) des rappels de produits principalement chez Carrefour et une incarcération d'un négociant en bovins soupçonné de fraude.

- **20 OCTOBRE** : **Polémique sur un seuil de tolérance des farines animales** suite à la révélation, par Libération, de l'absence de poursuite de la DGCCRF sur le taux de farines animales testé dans des échantillons est inférieur à 0,3%. Elle est relancé suite à la demande **D'INTERDICTION DES FARINES** par le Président de la République au SIAL (**25 OCTOBRE**).
- **26 OCTOBRE** : **PUBLICATION DU RAPPORT BRITANNIQUE SUR L'ESB** qui critique très fortement l'action publique menée par les gouvernements Thatcher et Major et ouvre la voie à une indemnisation des victimes de la nvMCJ.
- **2 NOVEMBRE** : **AVIS DE L'AFSSA** faisant le point sur les mesures prises depuis un an. Cet avis évoque la possibilité de **l'interdiction du T Bone Steak**, déclenchant une polémique sur la côte de bœuf et accélérant les premières décisions d'arrêt de distribution du bœuf dans les **cantines scolaires**.
- **6 NOVEMBRE** : **Exhibition de victimes de la nvMCJ** par un documentaire télévisé sur M6, suivie peu après d'un **dépôt de plainte** contre X.

Une crise exemplaire : l'ESB en 2000

- **L'augmentation continue du nombre de cas déclarés d'ESB** sur le territoire français, contrairement à ce qui était attendu, avec la multiplication des cas NAIF, laissant suspecter une "troisième voie" de contamination ou des fraudes et négligences dans l'utilisation des farines animales
- **L'augmentation du nombre de victimes** de la nouvelle variante de la Maladie de Creutzfeldt-Jakob, principalement en Grande-Bretagne, de nouveaux cas étant signalés chaque mois, donnant lieu à des prévisions très différenciées (63 à 136000 morts)

La crise du « trop tard »

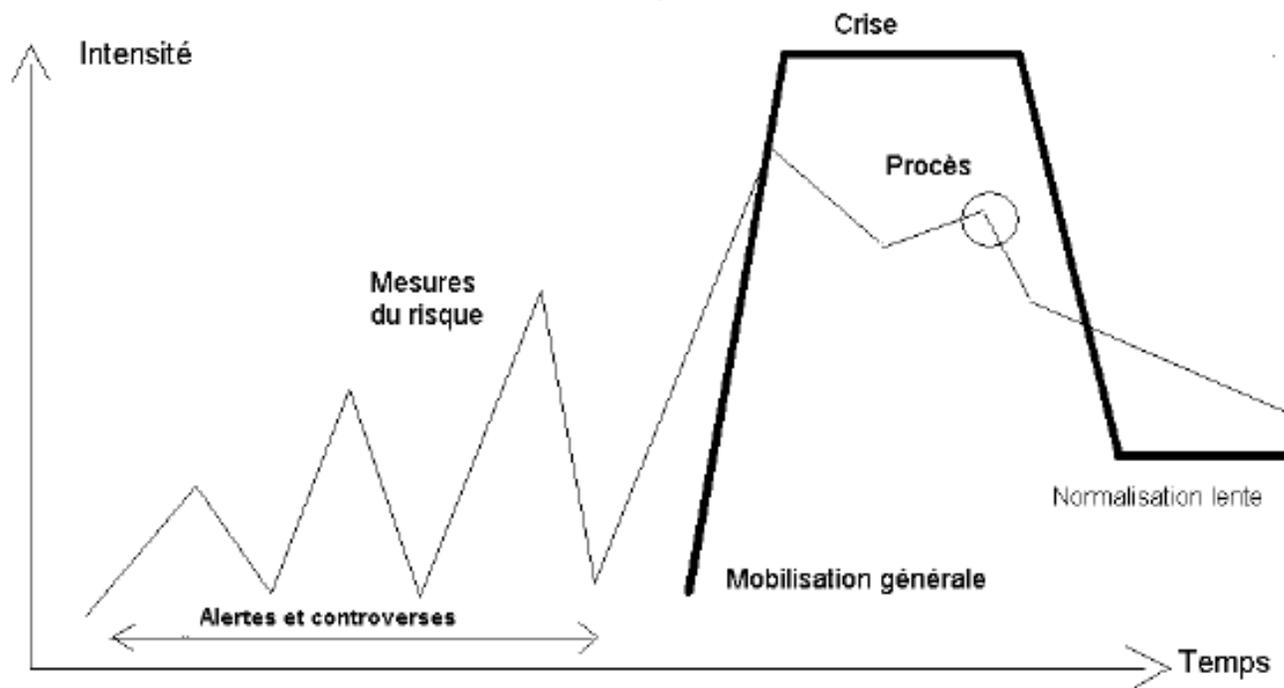


Figure 1 : Prise en charge différée des alertes

La crise du « trop tôt »

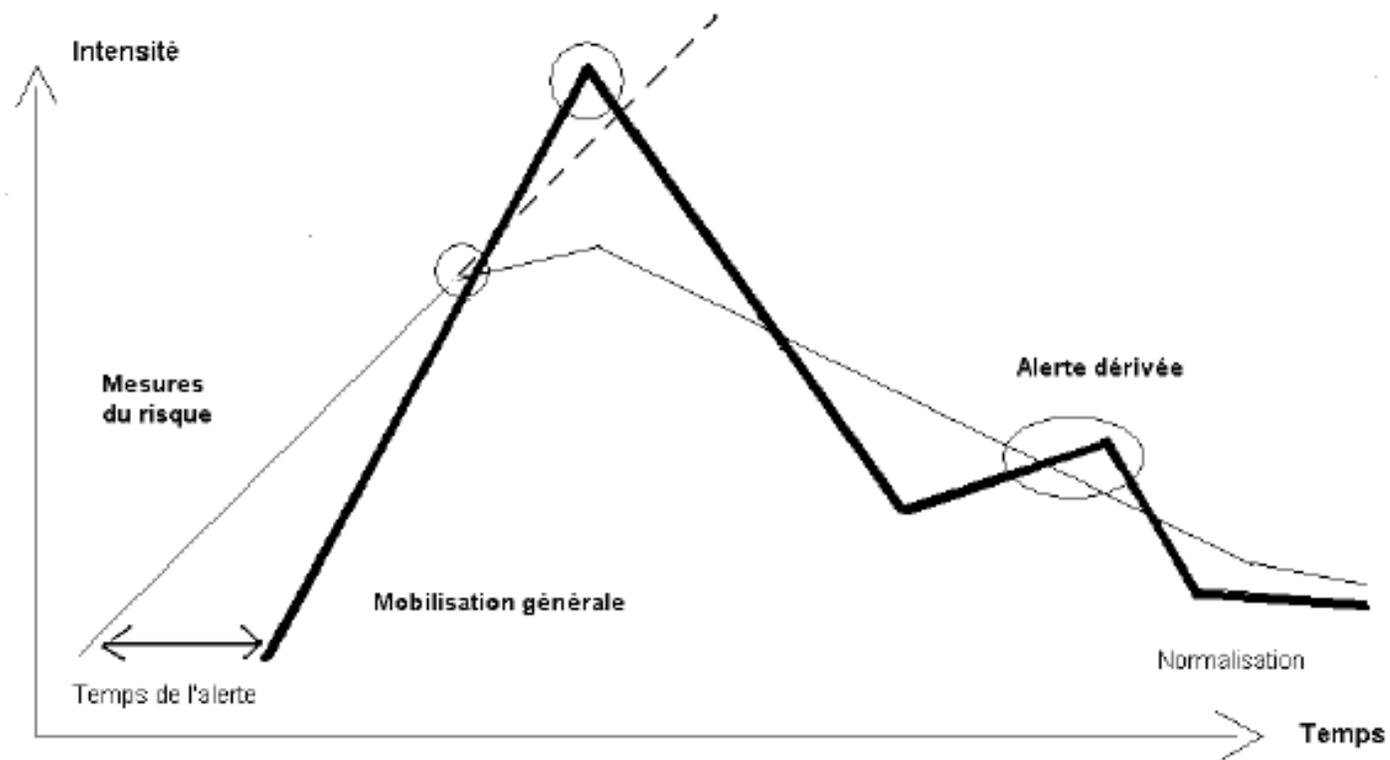


Figure 2 : Prise en charge rapide des alertes

Troisième partie

Les « crises » créatrices

| | Alerte | Controverse | Procès | Polémique | Crise |
|--------------------------------------|---|--|---|---|---|
| Agent | <i>Lanceur d'alerte</i> | <i>Découvreur / Inventeur</i> | <i>Plaignant</i> | <i>Dénonciateur</i> | <i>Porte-parole de collectif</i> |
| Activité dominante | <i>Demande d'action ou de vérification</i> | <i>Confrontation des arguments</i> | <i>Accusation / Imputation de responsabilité</i> | <i>Confrontation des principes de jugement</i> | <i>Manifestation d'une opposition</i> |
| Modalité temporelle | <i>Orientation vers le futur Réversibilité Durée à géométrie variable</i> | <i>Stabilisation de connaissances acquises pour une certaine durée</i> | <i>Orientation vers le passé Irréversibilité Durée longue</i> | <i>Logique du rebondissement et de la révélation permanente</i> | <i>Actualité Incertitude sur l'avenir Rupture avec le passé</i> |
| Instance régulatrice | <i>Message vers une Puissance d'action</i> | <i>Critique rationnelle des méthodes et des dispositifs</i> | <i>Plainte vers une Instance de Jugement</i> | <i>Médias</i> | <i>Construction politique Fort engagement de l'Etat</i> |
| Mode d'existence des victimes | <i>Victime(s) potentielle(s)</i> | <i>Nombre de cas confirmés</i> | <i>Victime(s) identifiée(s)</i> | <i>Exhibition</i> | <i>Dominés contre dominants</i> |
| Preuve dominante | <i>Saillance, discontinuité détachable</i> | <i>Statistique / Laboratoire</i> | <i>Enquête Pièces à conviction</i> | <i>Rhétorique</i> | <i>Force et faiblesse</i> |
| Appui sur les autres | <i>Rôle décisif des experts et des administrateurs</i> | <i>Rôle décisif des chercheurs et des vérificateurs</i> | <i>Prédominance des témoins</i> | <i>Forte présence des intellectuels</i> | <i>Prédominance des leaders</i> |
| Production | <i>Outils de veille, de contrôle et de gestion des risques</i> | <i>Consensus sur des preuves</i> | <i>Jurisprudence</i> | <i>Représentations collectives</i> | <i>Nouvelle configuration politique</i> |
| Figure limite | <i>Prophétie de malheur</i> | <i>Relativisme</i> | <i>Paranoïa</i> | <i>Spirale pamphlétaire et diffamatoire</i> | <i>Violence politique</i> |

ALERTE MÉTÉO ORANGE À LA CANICULE ET AUX ORAGES

■ Météo France a émis un bulletin de vigilance orange pour 14 départements.

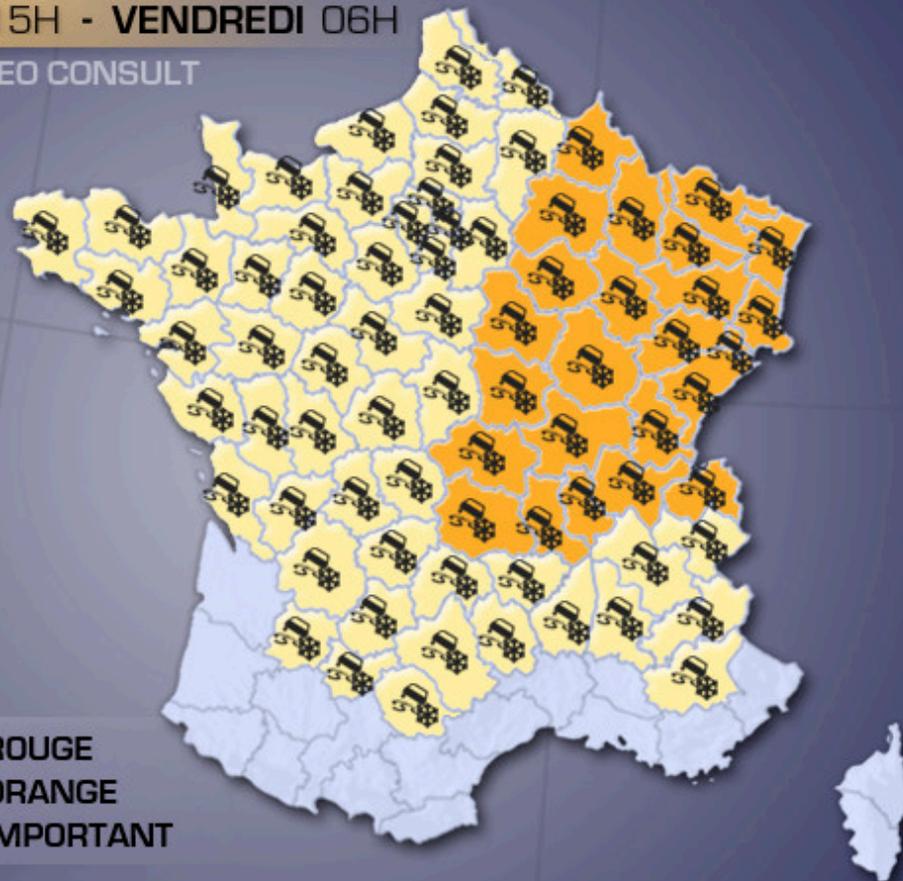
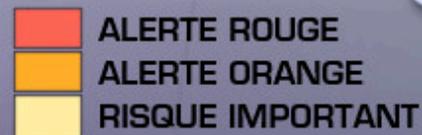


Niveaux de vigilance météorologique



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL MERCREDI 15H - VENDREDI 06H

SOURCE : METEO CONSULT



Une structure dédiée aux alertes : l'InVS

- D'effectuer la surveillance et l'observation permanente de l'état de santé de la population, en s'appuyant notamment sur ses correspondants publics et privés, participant à un réseau national de santé publique, dans le but :
 - « - de participer au recueil et au traitement des données sur l'état de santé de la population à des fins épidémiologiques ;
 - « - de rassembler, analyser et actualiser les connaissances sur les risques sanitaires, leurs causes et leurs évolutions ;
 - « - de détecter tout événement modifiant ou susceptible d'altérer l'état de santé de la population [Art L 792-1 Code de la Santé Publique]

Référence de l'annonce : **DG-CDD-2011-01**

DÉNOMINATION DU POSTE

Poste Chargé de mission auprès de la Directrice générale
Catégorie d'emploi catégorie 1 Chargé de mission / chargé d'expertise

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse Institut de veille sanitaire (InVS)
12 rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice

Les missions confiées à l'InVS recouvrent :

- **la surveillance et l'observation permanentes de l'état de santé de la population**
L'InVS participe au recueil et au traitement des données sur l'état de santé de la population à des fins épidémiologiques, en s'appuyant notamment sur des correspondants publics et privés constituant le réseau national de santé publique ;
- **la veille et la vigilance sanitaires**
L'InVS est chargé de rassembler, analyser et actualiser les connaissances sur les risques sanitaires, leurs causes et leur évolution ; de détecter de manière prospective les facteurs de risque susceptibles de modifier ou d'altérer la santé de la population ou de certaines de ses composantes, de manière soudaine ou diffuse ; d'étudier et de répertorier, pour chaque type de risque, les populations les plus fragiles ou menacées ;
- **l'alerte sanitaire**
L'InVS doit informer sans délai le Ministre chargé de la santé en cas de menace pour la santé de la population ou de certaines de ses composantes, quelle qu'en soit l'origine, et lui recommander toute mesure ou action appropriée pour prévenir la réalisation ou atténuer l'impact de cette menace ;
- **une contribution à la gestion des situations de crise sanitaire**
L'InVS propose aux pouvoirs publics toute mesure ou action nécessaire.

L'InVS participe, dans le cadre de ses missions, à l'action européenne et internationale de la France, notamment à des réseaux internationaux de santé publique dédiés à la surveillance et à l'alerte sanitaires.

| | Alerte | Controverse | Procès | Polémique | Crise |
|--------------------------------------|---|--|---|---|---|
| Agent | <i>Lanceur d'alerte</i> | <i>Découvreur / Inventeur</i> | <i>Plaignant</i> | <i>Dénonciateur</i> | <i>Porte-parole de collectif</i> |
| Activité dominante | <i>Demande d'action ou de vérification</i> | <i>Confrontation des arguments</i> | <i>Accusation / Imputation de responsabilité</i> | <i>Confrontation des principes de jugement</i> | <i>Manifestation d'une opposition</i> |
| Modalité temporelle | <i>Orientation vers le futur Réversibilité Durée à géométrie variable</i> | <i>Stabilisation de connaissances acquises pour une certaine durée</i> | <i>Orientation vers le passé Irréversibilité Durée longue</i> | <i>Logique du rebondissement et de la révélation permanente</i> | <i>Actualité Incertitude sur l'avenir Rupture avec le passé</i> |
| Instance régulatrice | <i>Message vers une Puissance d'action</i> | <i>Critique rationnelle des méthodes et des dispositifs</i> | <i>Plainte vers une Instance de Jugement</i> | <i>Médias</i> | <i>Construction politique Fort engagement de l'Etat</i> |
| Mode d'existence des victimes | <i>Victime(s) potentielle(s)</i> | <i>Nombre de cas confirmés</i> | <i>Victime(s) identifiée(s)</i> | <i>Exhibition</i> | <i>Dominés contre dominants</i> |
| Preuve dominante | <i>Saillance, discontinuité détachable</i> | <i>Statistique / Laboratoire</i> | <i>Enquête Pièces à conviction</i> | <i>Rhétorique</i> | <i>Force et faiblesse</i> |
| Appui sur les autres | <i>Rôle décisif des experts et des administrateurs</i> | <i>Rôle décisif des chercheurs et des vérificateurs</i> | <i>Prédominance des témoins</i> | <i>Forte présence des intellectuels</i> | <i>Prédominance des leaders</i> |
| Production | <i>Outils de veille, de contrôle et de gestion des risques</i> | <i>Consensus sur des preuves</i> | <i>Jurisprudence</i> | <i>Représentations collectives</i> | <i>Nouvelle configuration politique</i> |
| Figure limite | <i>Prophétie de malheur</i> | <i>Relativisme</i> | <i>Paranoïa</i> | <i>Spirale pamphlétaire et diffamatoire</i> | <i>Violence politique</i> |

L'alimentation est-elle dangereuse ?

En ces temps de vache folle et d'organismes génétiquement modifiés (OGM), **les trois acteurs de la filière agroalimentaire producteur, transformateur, distributeur cherchent à rassurer le consommateur sur l'origine et la qualité des produits qu'il mange.**

Carrefour annonce la constitution, sous son label " filière qualité Carrefour ", de cinquante-huit filières, nationales ou régionales, dans toutes sortes de domaines : des " cucurbitacées bio " du centre de la France à la crevette de Nouvelle-Calédonie, de la fraise de Pornic à la truite des Pyrénées. Mais c'est surtout dans la viande que le numéro un de l'hypermarché a bien verrouillé son système : avec ses **labels** " race normande ", " porc saveur ", " agneau saveur " ou " veau saveur ", Carrefour assure, via ses filières, de 80 à 100 % de ses approvisionnements, affirme Chantal Jacquet, responsable des produits frais.

Le Monde, 4 mars 1998

Les pratiques complexes de la traçabilité

La qualification des matières premières qui composent les produits : ainsi, un hamburger ne peut contenir tel ou tel tissu, les farines animales ne peuvent être issues d'animaux contaminés par telle ou telle maladie ou provenir des boues d'épuration ;

La détermination des liens induits par la fabrication, la circulation et l'utilisation : on peut exiger de connaître pour chaque produit l'ensemble des entités avec lesquels il est entré en contact, en définissant la nature du contact. Cette identification se fera souvent par lots mais elle peut être individuelle. Ainsi, on exige de connaître l'ensemble des patients ayant été en contact avec un instrument chirurgical donné, ou les canettes ayant été au contact de telle ou telle palette.

Des bonbons frelatés en France

Nouvelle alerte sur des produits chinois. Mais cette fois la menace se propage sur le sol français. Des bonbons de marque "White Rabbit" et des biscuits de marque "Koala" ont ainsi été retirés de la vente en France. Ils contiennent du lait frelaté à la mélamine, un produit toxique. Le ministère de l'Agriculture a appelé à la destruction des produits principalement destinés aux enfants.



Un policier philippin saisit les bons White Rabbit incriminés. (Reuters)

LE JDD SUR VOTRE MOBILE

Retrouvez gratuitement cet article sur votre mobile :

LE JDD EN PDF



Les bonbons de la marque "White Rabbit" et les biscuits de la marque "Koala", fabriqués en Chine, sont retirés de la vente en France en raison d'un taux de mélamine important, annonce vendredi le gouvernement, confirmant ainsi la propagation du scandale du lait contaminé sur le sol français.

"Les premiers résultats des analyses réalisées en France ont mis en évidence une teneur en mélamine supérieure au seuil d'alerte fixé par la Commission européenne (2,5 mg/kg) dans des bonbons de la marque "White Rabbit" et des biscuits de la marque "Koala", précisent les ministères de l'Agriculture, de l'Economie et du Budget dans un communiqué.

Quatre nourrissons décédés en Chine

"En conséquence, les pouvoirs publics ont demandé que ces produits soient définitivement retirés du marché. Il est recommandé aux personnes qui en détiendraient de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente ou de les détruire", déclarent-ils. Ils ajoutent que la veille sanitaire n'a pas mis en évidence de trouble particulier à ce jour pour les produits éventuellement consommés.

Les pratiques complexes de la traçabilité

l'étiquetage et le marquage des produits : chaque produit est identifié par un certain nombre de caractéristiques prédéfinies, inscrites sur le produit lui-même, ou, le plus souvent, attachées à son emballage. On peut ainsi indiquer sa provenance, son numéro d'identification, sa date de validité, ce qui permet de diffuser des éléments tangibles d'identification au consommateur en cas d'alerte sur une série de produits.



Les pratiques complexes de la traçabilité

La qualification des matières premières qui composent les produits : ainsi, un hamburger ne peut contenir tel ou tel tissu, les farines animales ne peuvent être issues d'animaux contaminés par telle ou telle maladie ou provenir des boues d'épuration ;

La détermination des liens induits par la fabrication, la circulation et l'utilisation : on peut exiger de connaître pour chaque produit l'ensemble des entités avec lesquels il est entré en contact, en définissant la nature du contact. Cette identification se fera souvent par lots mais elle peut être individuelle. Ainsi, on exige de connaître l'ensemble des patients ayant été en contact avec un instrument chirurgical donné, ou les canettes ayant été au contact de telle ou telle palette.

l'étiquetage et le marquage des produits : chaque produit est identifié par un certain nombre de caractéristiques prédéfinies, inscrites sur le produit lui-même, ou, le plus souvent, attachées à son emballage. On peut ainsi indiquer sa provenance, son numéro d'identification, sa date de validité, ce qui permet de diffuser des éléments tangibles d'identification au consommateur en cas d'alerte sur une série de produits.

la localisation des produits : dans le réseau de circulation, on sait à chaque instant où se trouve un produit donné, ce qui permet d'édicter une consigne, un retrait ou une destruction lorsque le produit fait l'objet d'une suspicion. Ainsi, dans le domaine médical, les produits sanguins dérivés issus d'un donneur atteint ultérieurement de Maladie de Creutzfeldt-Jakob sont immédiatement localisés.

la conservation d'un échantillon de produits : on peut demander la conservation pour expertise d'une petite partie du produit ou d'un échantillon à des fins d'expertise ultérieure

| | Alerte | Controverse | Procès | Polémique | Crise |
|--------------------------------------|---|--|---|---|---|
| Agent | <i>Lanceur d'alerte</i> | <i>Découvreur / Inventeur</i> | <i>Plaignant</i> | <i>Dénonciateur</i> | <i>Porte-parole de collectif</i> |
| Activité dominante | <i>Demande d'action ou de vérification</i> | <i>Confrontation des arguments</i> | <i>Accusation / Imputation de responsabilité</i> | <i>Confrontation des principes de jugement</i> | <i>Manifestation d'une opposition</i> |
| Modalité temporelle | <i>Orientation vers le futur Réversibilité Durée à géométrie variable</i> | <i>Stabilisation de connaissances acquises pour une certaine durée</i> | <i>Orientation vers le passé Irréversibilité Durée longue</i> | <i>Logique du rebondissement et de la révélation permanente</i> | <i>Actualité Incertitude sur l'avenir Rupture avec le passé</i> |
| Instance régulatrice | <i>Message vers une Puissance d'action</i> | <i>Critique rationnelle des méthodes et des dispositifs</i> | <i>Plainte vers une Instance de Jugement</i> | <i>Médias</i> | <i>Construction politique Fort engagement de l'Etat</i> |
| Mode d'existence des victimes | <i>Victime(s) potentielle(s)</i> | <i>Nombre de cas confirmés</i> | <i>Victime(s) identifiée(s)</i> | <i>Exhibition</i> | <i>Dominés contre dominants</i> |
| Preuve dominante | <i>Saillance, discontinuité détachable</i> | <i>Statistique / Laboratoire</i> | <i>Enquête Pièces à conviction</i> | <i>Rhétorique</i> | <i>Force et faiblesse</i> |
| Appui sur les autres | <i>Rôle décisif des experts et des administrateurs</i> | <i>Rôle décisif des chercheurs et des vérificateurs</i> | <i>Prédominance des témoins</i> | <i>Forte présence des intellectuels</i> | <i>Prédominance des leaders</i> |
| Production | <i>Outils de veille, de contrôle et de gestion des risques</i> | <i>Consensus sur des preuves</i> | <i>Jurisprudence</i> | <i>Représentations collectives</i> | <i>Nouvelle configuration politique</i> |
| Figure limite | <i>Prophétie de malheur</i> | <i>Relativisme</i> | <i>Paranoïa</i> | <i>Spirale pamphlétaire et diffamatoire</i> | <i>Violence politique</i> |

La Crise H1N1

GRIPPE A (H1N1)



pour moi,
pour mes proches,
pour les plus
fragiles,
pour tous...

**La meilleure protection,
c'est la vaccination.**

La grippe A (H1N1) n'est pas une maladie anodine. Elle peut avoir des conséquences graves. Nous pouvons tous faire quelque chose pour en limiter la propagation. Contre la grippe, la meilleure protection, c'est la vaccination. La campagne de vaccination se déroulera progressivement. Vous pourrez vous faire vacciner dès que vous aurez reçu, par courrier, un bon de vaccination.

POUR TOUTE INFORMATION
www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous



10 Mars 2009
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé



Ten things you need to know about pandemic influenza (WHO 14 October 2005)

- 1. Pandemic influenza is different from avian influenza.
- 2. Influenza pandemics are recurring events.
- 3. The world may be on the brink of another pandemic.
- 4. All countries will be affected.
- 5. Widespread illness will occur.
- 6. Medical supplies will be inadequate.
- 7. Large numbers of deaths will occur.
- 8. Economic and social disruption will be great.
- 9. Every country must be prepared.
- 10. WHO will alert the world when the pandemic threat increases.

Shirin Doratotaj, MD,^a Michael L. Macknin, MD,^a and Sarah Worley, MS^b
Cleveland, Ohio

Background: Although influenza is the leading infections cause of death in the United States, only 40% of health care workers (HCW) comply with Centers for Disease Control and Prevention recommendation for routine influenza vaccination.

Methods: This study investigated a novel approach for improving influenza vaccination rates among HCW. Eight hundred employees we selected, 200 each from the following 4 categories: professional staff, resident physicians, registered nurses, and licensed practical nurses. Subjects were randomly assigned to receive (1) no intervention, (2) a letter explaining the importance of influenza vaccine for HCW, (3) a ticket activated with influenza vaccine administration for a raffle of a free Caribbean vacation for 2, or (4) both the educational letter and the raffle ticket. We compared the proportion of employees receiving vaccination and participating in the raffle across groups.

Results: The influenza vaccination rate for all study subjects was 41%. The number of subjects receiving vaccine did not differ by occupation ($P = .87$) or intervention group ($P = .66$).

Conclusions: This study provides no evidence to support the use of mailed educational letters or a single large raffle prize incentive as a means to boost hospital employee influenza vaccination rates. (Am J Infect Control 2008;36:301-3.)



Grippe A(H1N1): 63% des infirmières refusent la vaccination

09.09.2009 | Mise à jour le 09.09.2009



Près des deux tiers (63%) d'infirmières ayant répondu à une consultation du Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI, affilié à la CFE-CGC) refusent de se faire vacciner contre la grippe A(H1N1), a annoncé mardi le syndicat.

Le syndicat a adressé le 1er septembre une newsletter à 12.607 infirmières en leur demandant si elles souhaitent se faire vacciner ou non contre la grippe A(H1N1). Sur les 2.074 réponses enregistrées en une semaine, 63% refusent de le faire et 11% n'ont pas encore pris leur décision.

Autrement dit, seules 26% des infirmières ayant répondu ont l'intention de se faire vacciner contre la grippe A(H1N1). A titre de comparaison, 29% se sont fait vacciner contre la grippe saisonnière en 2008, indique le SNPI.

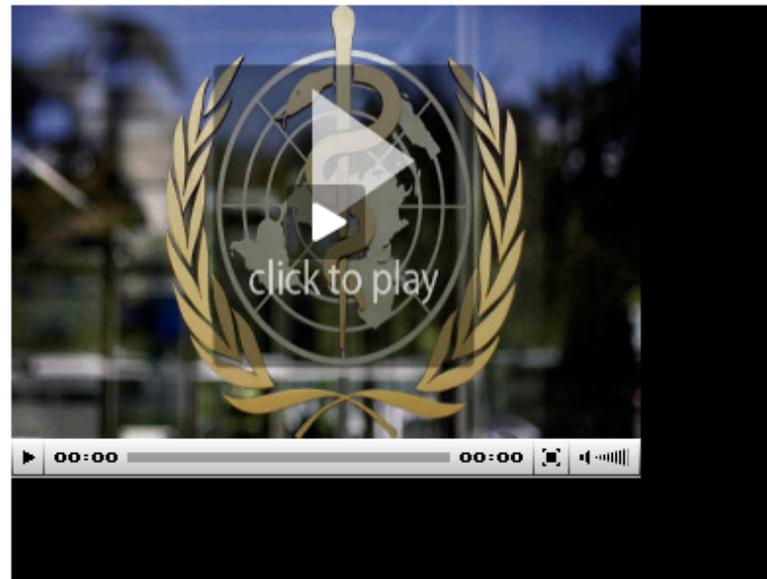
Le syndicat souligne qu'il ne s'agit pas d'un sondage professionnel représentatif de la population avec méthode des quotas.

WHO and the pandemic flu “conspiracies”

Deborah Cohen, features editor, BMJ, **Philip Carter**, journalist, The Bureau of Investigative Journalism, London

dcohen@bmj.com

*Key scientists advising the World Health Organization on planning for an influenza pandemic had done paid work for pharmaceutical firms that stood to gain from the guidance they were preparing. These conflicts of interest have never been publicly disclosed by WHO, and WHO has dismissed inquiries into its handling of the A/H1N1 pandemic as “conspiracy theories.” **Deborah Cohen** and **Philip Carter** investigate*



Watch the BMJ/The Bureau of Investigative Journalism's video on WHO and disclosure. This video has also appeared on Al Jazeera and guardian.co.uk.

Quelles évolutions ?

- Prise en compte de plus en plus en amont des phénomènes émergents, ce qui entraîne une multiplication des alertes et des « crises »
- Généralisation de la traçabilité, Anticipation du procès, critique d'une « précaution excessive »
- Extension de l'expertise au risque de la saturation, « zapping » vs. suivi de long terme, problématique des intérêts